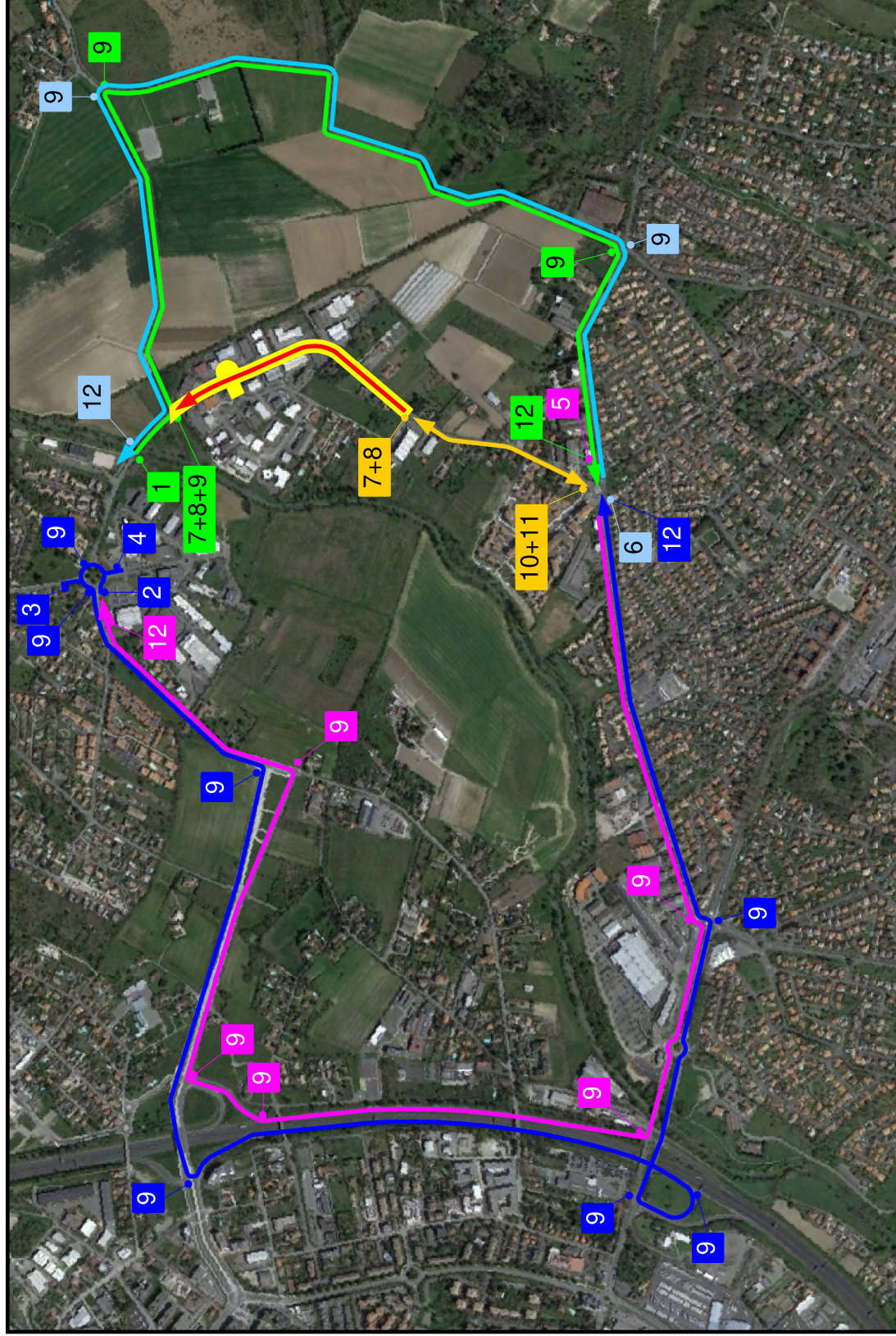




1	ATTENTION TRAVAUX Chemin de la Violette Rue barrée Suivre déviation	2	ATTENTION TRAVAUX Chemin de la Violette Rue barrée PL Suivre déviation Déviation PL Direction périphérique
3	ATTENTION TRAVAUX Chemin de la Violette Rte barrée PL Déviation direction déviation périphérique	4	ATTENTION TRAVAUX Chemin de la Violette Rte barrée PL Déviation direction déviation périphérique
5	ATTENTION TRAVAUX Chemin de la Violette Déviation PL Direction périphérique Rte barrée à 500m Suivre déviation	6	ATTENTION TRAVAUX Chemin de la Violette Déviation VL Rte barrée Suivre déviation Déviation PL Direction périphérique
7	ROUTE BARREE	8	ROUTE BARREE
9	ROUTE BARREE	9	ROUTE BARREE
10	ROUTE BARREE	11	ROUTE BARREE
12	ROUTE BARREE	12	ROUTE BARREE

NOTA

- Le Ch.de la Violette sera barrée à la circulation, sauf riverains. La circulation sera en sens unique (l'Union vers Launaguet) au droit des trx et à double sens du giratoire d'accès côté l'Union jusqu'à la zone de travaux.
- La déviation PL sera mise en place dans les deux sens de circulation entre le giratoire "Porte de Virebent" et le giratoire d'accès au Ch.de la Violette. La circulation sera déviée par le périphérique.
- La déviation VL sera mise en place dans les deux sens de circulation entre le carrefour des Ch. de la Palanque et de la Violette et le giratoire d'accès au Ch de la Violette. La circulation sera déviée par les Ch. de la Palanque, des Sports et la Rte de Bessières

LEGENDE

- Circulation riveraine double sens Ch. de la Violette
 - Itinéraire déviation PL sens Launaguet vers L'Union
 - Itinéraire déviation PL sens L'Union vers Launaguet
 - Itinéraire déviation VL sens L'Union vers Launaguet
 - Itinéraire déviation VL sens Launaguet vers L'Union
- Emprise travaux de nuit
- (circulation riveraine en sens unique)